

RUINE GRACE O CASINO YA T IL UN RECOUR POSSIBLE

Par adj, le 01/06/2009 à 13:49

BONJOUR

JE NE SAIS PAS SI VOUS POUVEZ ME REPONDRE EXACTEMENT

EST CE QUE JE PEUX PORTER PLAINTE AUPRES D UN TRIBUNAL COMPETENT

POUR RECUPERER MON ARGENT QUI M A ETE DEROBER INTELLIGEMENT AU JEU DE LA ROULETTE AU CASINO DEPUIS 1998

ENVIRON 300 000 ?

JE SUIS RUINE

YA TIL UN RECOURS

YATIL DES VICTIMES RECONNUS ET INDEMNISES

EN VOUS REMERCIANT D AVANCE

Par Corentin, le 01/06/2009 à 14:27

Non, vous avez joué, vous avez perdu, vous êtes responsable.

Faites vous interdire de casino, pour éviter de perdre plus.

Par adj, le 02/06/2009 à 12:53

BJ OUI JE SAIS MAIS YA T IL UN AVOCAT QUI A PLAIDER POUR CETTE CAUSE ET LA VICTIME ENTENDU